

Nantes, le 19 juin 2018

Christelle Morançais renouvelée à la tête de la Commission Arc Atlantique

Lors de l'Assemblée Générale de la Commission Arc Atlantique qui s'est tenue à Comillas (Région Cantabrie) les 14 et 15 juin 2018, la Région Pays de la Loire a été réélue à l'unanimité, pour deux ans supplémentaires, Présidente de la Commission Arc Atlantique.

La Région des Pays de la Loire a toujours considéré nécessaire de porter la voix de l'Arc Atlantique au sein de la CRPM (Conférence des Régions Périphériques Maritimes), et plus globalement auprès des instances européennes, et ce depuis la création de la Commission Arc Atlantique.

Convaincue du rôle primordial que doivent jouer les autorités régionales dans la préparation et la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'Union européenne, en particulier dans un contexte de préparation des orientations post 2020, Christelle Morançais indique qu'elle s'attachera à défendre la spécificité des territoires atlantiques, notamment dans le cadre des débats sur l'avenir de la politique de cohésion et de la Stratégie Atlantique.

« Je me félicite du renouvellement de la Région Pays de la Loire à la Présidence de la Commission Arc Atlantique et m'attacherai à poursuivre notre engagement à ce que les Régions Atlantiques et leurs problématiques spécifiques soient prises en compte sur la scène européenne. La CAA doit constituer une réelle valeur ajoutée pour nos Régions et nous permettre de coopérer sur des projets européens à fort impact pour nos territoires », souligne Christelle Morançais.

Afin de répondre aux spécificités territoriales et maritimes des Régions du Bassin Atlantique, Christelle Morançais envisage son action à la présidence de la CAA, pour les deux années à venir, à travers 4 grandes orientations stratégiques :

1. Saisir les opportunités offertes par les discussions en cours sur le post 2020 pour faire entendre la voix des régions Atlantiques.
2. Donner une plus grande visibilité à la Stratégie maritime Atlantique et renforcer sa capacité d'action.
3. Renforcer le pilotage des groupes de travail, leur impact et leur rayonnement.
4. Faire de la CAA une ressource en projets européens notamment dans le domaine de la formation maritime.

CONTACT PRESSE :

Nadia Hamnache- nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16